

Emploi et formation en Normandie : l'alternance et l'accompagnement des entreprises pour répondre aux enjeux de l'emploi du territoire

Rouen, le 22 juillet 2025. À l'occasion d'une Commission régionale paritaire interbranche (CPRI¹) en Normandie, la présidence paritaire nationale d'AKTO est venue à la rencontre des représentants des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles du territoire afin de faire le point sur les principaux enjeux de la région en matière d'emploi et de formation professionnelle dans les secteurs des services.

En Normandie, les politiques d'intervention d'AKTO concernent 19,5 % des entreprises et 11 % des salariés du territoire, faisant d'AKTO un des acteurs les plus importants de la Région sur les questions de formation et d'emploi. Parmi les défis uniques du territoire normand, la région fait face à un vieillissement de sa population (2^{ème} région la plus vieille de France derrière la Corse). Cette situation pose les questions de l'employabilité des seniors et leur formation (notamment vis-à-vis des outils numériques), ainsi que l'attractivité de l'alternance pour attirer les jeunes de la région.

Traduire les stratégies de branches en actions locales

Pour répondre aux transformations des métiers de ses branches, AKTO adapte ses voies d'actions aux besoins et aux freins rencontrés en Normandie par les entreprises et les actifs :

1. Promouvoir une formation de qualité

En Normandie, AKTO a accompagné **plus de 5 300 jeunes vers l'emploi grâce à l'alternance** (3,5 % des contrats à l'échelle nationale) en 2024, dont plus de 2 400 contrats conclus **dans la branche Hôtels, cafés, restaurants** et plus de 930 dans la **branche Restauration rapide** ainsi que dans la branche du **Travail temporaire**. Parmi ces alternants, environ la moitié visent une certification de niveau Bac ou infra Bac, et le taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois est de 84 %.

AKTO agit sur 3 leviers :

- **Proposer une offre de formation attractive et visant l'insertion professionnelle.** AKTO oriente ainsi vers les certifications des branches par rapport aux besoins des entreprises locales, et forme des tuteurs/maitre d'apprentissage afin de garantir un meilleur encadrement des apprentis au sein de l'entreprise.
- **Provoquer des temps d'échanges autour de l'apprentissage pour favoriser la dynamique du territoire.** Dans ce cadre, AKTO organise tout au long de l'année en Normandie **les rencontres Aktiv'Alternance** pour fédérer les établissements de formation autour des besoins des entreprises locales et faire que les CFA se dotent des bons leviers. 5 sont prévus en 2025, couvrant des thématiques variées : la sécurisation des parcours, l'accès aux compétences et savoirs de base, l'insertion des personnes en situation de handicap. Autre exemple, la tenue de l'événement **Perspektiv'Alternance** en 2025, sur le thème de l'alternance comme moyen de sécurisation des parcours et d'anticipation des mutations des entreprises.

¹ Commission Paritaire Régionale Interbranche

- Contribuer à la sécurisation des parcours pour éviter les ruptures, en mobilisant ses partenaires, l'APEC, Avenir Actif et la DREETS².

Par ailleurs, AKTO a également permis l'accès à la formation de plus de 540 demandeurs d'emplois via la Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) en Normandie en 2024, alors que plus de la moitié des fonds dédiés à la POEC ont été supprimés entre 2023 et 2024.

2. Soutenir les entreprises et les salariés face aux transformations

Les entreprises et les salariés des branches des services traversent des transitions multiples (énergétique, digitale, démographique, etc.) qui demandent qu'ils soient accompagnés pour y faire face.

Pour y répondre, AKTO déploie une plateforme de formation clés en main à destination des salariés pour leur permettre d'adapter leur qualification à l'évolution de leur métier : En 2024, 1 499 salariés ont ainsi pu être formés en Normandie.

AKTO soutient également les entreprises dans leurs politiques RH. La plupart des entreprises des branches des services sont en effet des TPE/PME. De par leur petite taille, elles possèdent rarement une personne dédiée aux questions RH. AKTO leur apporte donc un conseil et un soutien régulier : clarification des besoins en emploi et en formation, identification des organismes de formation, gestion des dossiers, organisation de la mobilité des salariés, des formateurs, insertion des demandeurs d'emploi. Dans une démarche d'aide proactive, AKTO a contacté l'ensemble des entreprises de ses branches en Normandie en 2024 afin de leur présenter les aides et accompagnements disponibles. Ces prises de contact ont débouché sur près de 500 diagnostics FLASH. Ceux-ci permettent à l'entreprise de faire le point sur ses besoins en RH et d'identifier les actions à mener avec AKTO. Ces diagnostics ont révélé plus de 400 intentions de recrutement dans 255 entreprises, 16 % d'entre elles envisageant un recours à l'alternance.

Ces diagnostics ont également permis le déploiement de 41 Prestations conseil en ressources humaines (PCRH) – une offre d'accompagnement en ressources humaines réalisé par un consultant externe, sélectionné par AKTO en raison de son expertise. 85 % des entreprises bénéficiaires sont des TPE/PME.

3. Faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires

Les publics prioritaires, notamment constitués des personnes en situation de handicap et les personnes ne maîtrisant pas les savoir-faire de base (lire, écrire, compter, savoir utiliser les outils numériques, etc.), nécessitent un accompagnement dédié pour résoudre les obstacles qui se présentent en matière d'accès à la formation puis à l'emploi.

Pour accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi, AKTO a mis en œuvre le projet Instant MétHier. Exclusive à la Normandie, cette initiative fait partie du plan d'actions régional déployé en commun avec l'Agefiph, partenaire national d'AKTO. Avec l'appui d'acteurs locaux de la formation et de l'emploi, AKTO a ainsi organisé 3 événements de promotion des métiers de la branche Hôtels, Cafés, Restaurants auprès d'un public majoritairement composé de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

²Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

En Normandie, le Plan d'investissement dans les compétences de l'Insertion par l'Activité Économique (PIC IAE) a permis d'accompagner **près de 30 structures de l'insertion par l'activité économique (IAE)**. Les formations les plus mobilisées en faveur de ces subventions portant sur la certification (23 %) et l'accès aux compétences de base (16 %), c'est-à-dire savoir lire, écrire, compter, utiliser les outils numériques.

AKTO s'engage également dans la promotion des métiers auprès des jeunes éloignés de l'emploi, à travers le **projet Starter porté en partenariat avec l'E2C**.

Contacts presse : akto@tbwa-corporate.com

Pierre-Yves Galléty – 06 42 98 71 47

Julia Djimet – 06 45 68 42 72

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.